

25 septembre 2023

Question écrite

Financement de la fête des voisins

Pour la 2ème année la commune a organisé la fête des voisins le 02.06.2023, en offrant notamment des paniers-apéro.

Nous pouvons comprendre que l'on favorise les rencontres entre voisins et que la ville incite la convivialité dans les quartiers en mettant à disposition des tables et des chaises, mais aller jusqu'à offrir nourriture et boissons cela va trop loin. Il semble également que pour le même quartier la commune aurait offert ces paniers à plusieurs demandeurs.

Alors que la ville serre les cordons de la bourse, elle se livre dans cette manifestation dédiée « à l'art du bon voisinage » selon ses propres termes, à de la générosité mal placée.

Nous aimerions connaître

- Le résultat obtenu, nombre de demande ?
- le coût de cette opération de promotion, engagement du personnel, ainsi que celui des paniers-apéro offerts ?

Nous remercions le conseil communal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR



Christophe Günter

